



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE D'EUTELSAT COMMUNICATIONS

Jeudi 23 novembre 2023

Agenda

Faits marquants de l'exercice

Eva BERNEKE, Directrice générale

Activité de l'exercice

Eva BERNEKE, Directrice générale

Performance financière

Christophe CAUDRELIER, Directeur financier

Perspectives

Eva BERNEKE, Directrice générale

Rémunération des mandataires sociaux

Florence PARLY,
Présidente du Comité des rémunérations

Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)

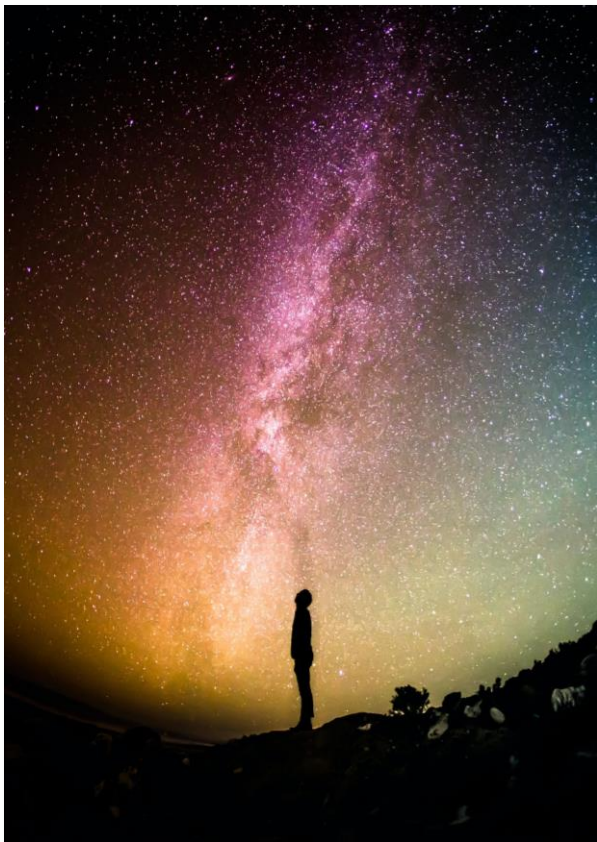
Dominique D'HINNIN,
Président du Conseil d'administration



Faits marquants de l'exercice



Faits marquants



Chiffre d'affaires des Activités opérationnelles pour l'exercice 2022-23 s'élevant à 1 136 M€, soit 1 157 M€ (au taux €/€ de 1,00), dans le haut de la fourchette des objectifs annuels, sur fond de dynamique soutenue de la Connectivité Mobile



Solide performance financière avec une marge d'EBITDA ajusté de 73%¹, parmi les plus élevées de l'industrie



Mise en service de quatre satellites, dont EUTELSAT 10B et EUTELSAT KONNECT VHTS, ouvrant la voie à un retour de la croissance, HOTBIRD 13F et HOTBIRD 13G venant pérenniser la position orbitale 13° Est



Projet de rapprochement entre Eutelsat et OneWeb approuvé le 28 septembre 2023



Poursuite de la forte dynamique des activités commerciales de OneWeb avec un carnet de commandes proche de 1,0 Md\$, en hausse de 66 % sur un an



Confirmation de tous les objectifs financiers d'Eutelsat Group, lesquels se substituent aux objectifs financiers en *standalone* d'Eutelsat

Informations financières clés

	Exercice 2022-23	Variation	
		Réelle	Comparable
Chiffre d'affaires	1 131 M€	-1,8%	-5,5% ¹
Chiffre d'affaires des Activités opérationnelles ²	1 136 M€	-1,1%	-4,8% ¹
Marge d'EBITDA ajusté à taux de change constant ³	73,0%	-1,8 pt	
Investissements « cash » ³	-271 M€	+9 M€	
Cash-flow libre discrétionnaire publié ³	462 M€	+19 M€	
Cash-flow libre discrétionnaire ajusté ³	518 M€	-3 M€	
Dettes nettes / EBITDA ajusté ³	3.35x	+0,08 pt	

¹ Variation à taux de change constant.

² Le chiffre d'affaires des « Activités opérationnelles » tel que défini dans les objectifs financiers (au taux euro/dollar de 1,00) ressort à 1 157 millions d'euros.

³ Indicateurs Alternatifs de Performance. Il convient de se référer à l'Annexe 3 du communiqué de presse de l'exercice 2022-23 pour de plus amples détails.

Des performances commerciales sans précédent avec EUTELSAT QUANTUM



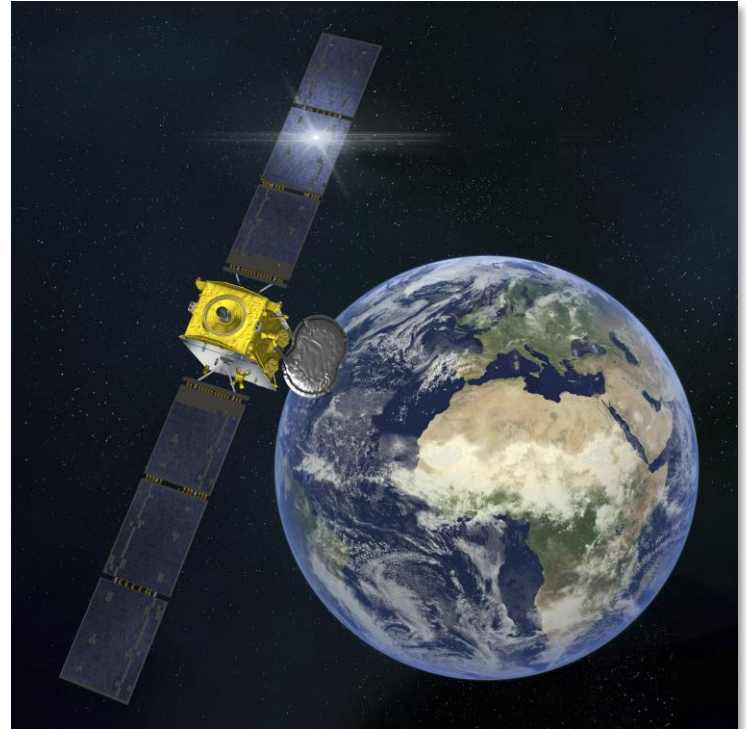
EUTELSAT QUANTUM entièrement commercialisé

Satellite programmable avec faculté d'adaptation en temps réel pour répondre aux besoins des clients, grâce notamment à la reconfiguration complète en orbite et au paramétrage sur-mesure des faisceaux

Commercialisation du dernier faisceau à l'été 2023

Toute la capacité du satellite est désormais commercialisée, 18 mois à peine après sa mise en service, représentant un rythme de montée en puissance record pour un satellite

Un **profil commercial équilibré**, avec quatre faisceaux destinés aux Services aux gouvernements et quatre à la Mobilité



EUTELSAT QUANTUM

Succès de la mise en service d'EUTELSAT KONNECT VHTS



Catalyseur de croissance pour la connectivité



KONNECT VHTS

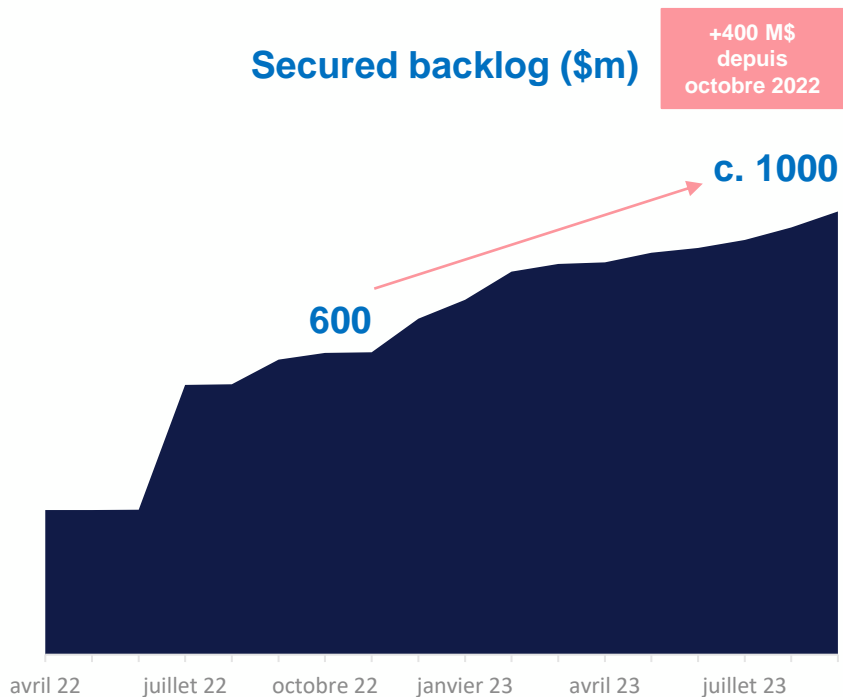
Un satellite à très haut débit (VHTS) ultramoderne pour accompagner la croissance de nos activités dans la **Connectivité Fixe** et les **Services aux gouvernements** à travers l'Europe

Doté d'une **capacité incrémentale de 500 Gbps** en bande Ka, ce qui en fait le plus imposant des satellites géostationnaires européens

Embarquant le **plus puissant processeur numérique jamais mis en orbite**, il assurera de la flexibilité dans l'allocation de capacité, un usage optimal du spectre et un déploiement progressif des réseaux au sol.

Environ 450 M€ d'engagements fermes souscrits notamment par Orange, Telecom Italia et Thales Alenia Space, au service des objectifs de croissance du chiffre d'affaires dans les années à venir

Fusion entre Eutelsat et OneWeb désormais effective



(1) Comprenant l'accord de « Take-or-Pay » de 275 M\$ signé avec Eutelsat



Projet de rapprochement approuvé le 28 septembre 2023



Fort potentiel de synergie exploitable dès le Jour 1



Equipes pleinement mobilisées sur la finalisation de l'opérationnalisation de Gen-1 (incluant les infrastructures terrestres)



Poursuite de la dynamique commerciale autour des solutions de connectivité en orbite terrestre basse (LEO)



En bonne voie pour assurer une couverture globale d'ici à la fin de l'année


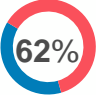





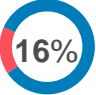


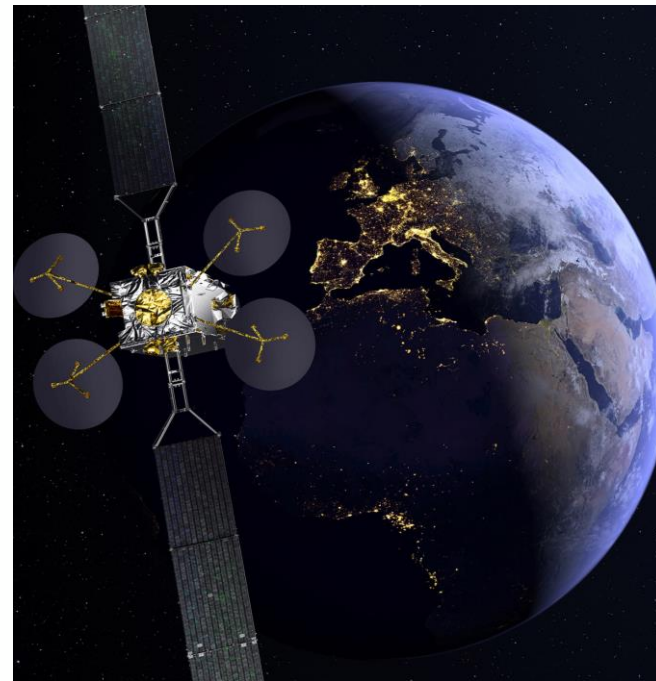
Des revenus d'ores et déjà enregistrés dans plusieurs segments tels que les Données et les Services aux gouvernements

Activité de l'exercice 2022-23



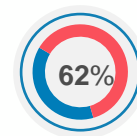
Chiffre d'affaires de l'exercice 2022-23 par activité

	CONTRIBUTION AU CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL ¹	CHIFFRE D'AFFAIRES (M€)	COMPARABLE ² SUR UN AN
 VIDÉO		705	-8,3%
 SERVICES AUX GOUVERNEMENTS		143	-7,2%
 CONNECTIVITÉ MOBILE		110	+26,8%
 CONNECTIVITÉ FIXE		178	-2,3%
TOTAL ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		1 136	-4,8%
AUTRES REVENUS		-5	8 M€³



1. Les contributions de chaque activité opérationnelle au chiffre d'affaires sont calculées hors « Autres Revenus ».
2. A taux de change constant. La variation est calculée comme suit : i) le chiffre d'affaires en \$ U.S. de l'exercice 2022-23 est converti au taux de l'exercice 2021-22 ; ii) l'impact de la couverture de change est exclu.
3. Dont 5 M€ liés aux opérations de couverture de change.

Vidéo



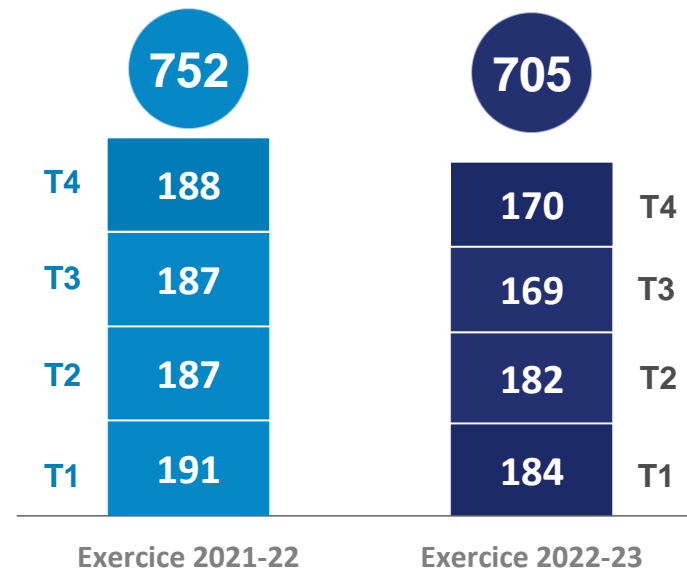
► **Chiffre d'affaires annuel de 705 M€, en repli de 8,3% sur un an en données comparables ¹**

- Effet du non-renouvellement du contrat de capacité signé avec Digitürk
- Repli des revenus générés en Europe
- Incidence des sanctions surtout sur le second semestre de l'exercice 2022-23
- Effet de saisonnalité de la Vidéo Professionnelle

► **Eutelsat sélectionné par Orby Elevate**

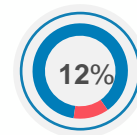
- Tirant parti de la couverture inégalée du satellite EUTELSAT 117WA au dessus du territoire des États-Unis

► **Chiffre d'affaires de 170 M€ au 4ème trimestre, en recul de 9,7% par rapport à l'année précédente et globalement stable par rapport au trimestre précédent**

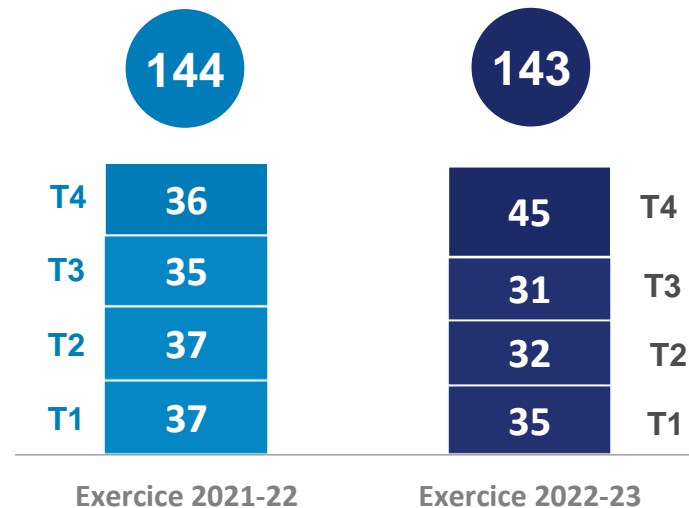


¹ À taux de change et périmètre constants

Services aux gouvernements

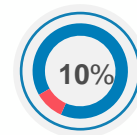


- ▶ **Chiffre d'affaires annuel de 143 M€, en repli de 7,2% sur un an en données comparables¹**
- ▶ **Chiffre d'affaires de 45 M€ au 4ème trimestre, soit une progression de 25,8% sur un an en données comparables et de 45,0% par rapport au trimestre précédent¹**
 - Contrat ponctuel de 14 M€ avec l'Agence spatiale allemande (DLR)
- ▶ **En excluant cet élément, recul de 14,2% sur un an à périmètre et taux de change constants**
 - Légère amélioration de la tendance par rapport au premier semestre grâce à un taux de renouvellement de plus de 70% lors de la campagne de renouvellement des contrats signés avec le Département de la Défense américain (US DoD) au printemps 2023



¹ À taux de change et périmètre constants

Connectivité Mobile

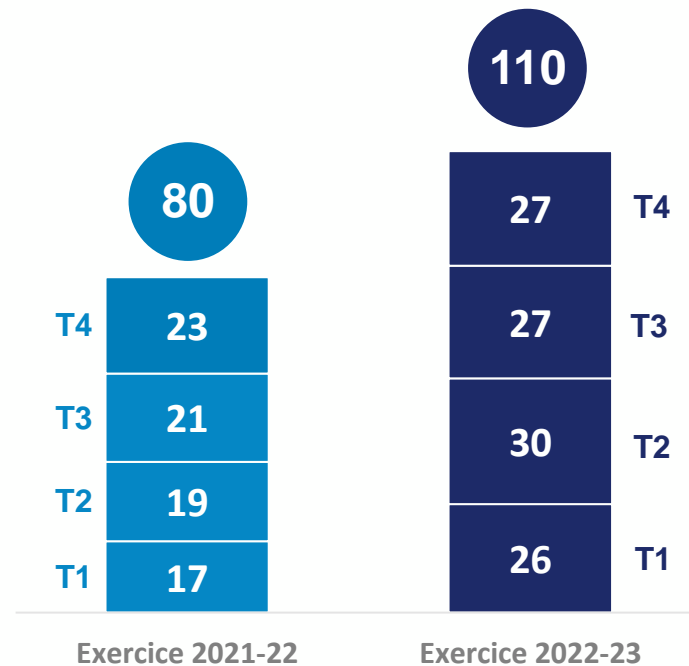


► **Chiffre d'affaires annuel de 110 M€, en hausse de 26,8 % sur un an en données comparables¹**

- Poursuite d'une dynamique favorable
- Forte croissance dans le Maritime

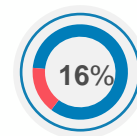
► **Chiffre d'affaires de 27,3 M€ au 4ème trimestre, en progression de 20,7% sur un an et de 2,9% par rapport au trimestre précédent¹**

- Reflétant l'impact positif de la commercialisation au premier semestre du troisième faisceau du satellite EUTELSAT QUANTUM auprès d'un client du secteur de la mobilité maritime



¹ À taux de change et périmètre constants

Connectivité Fixe

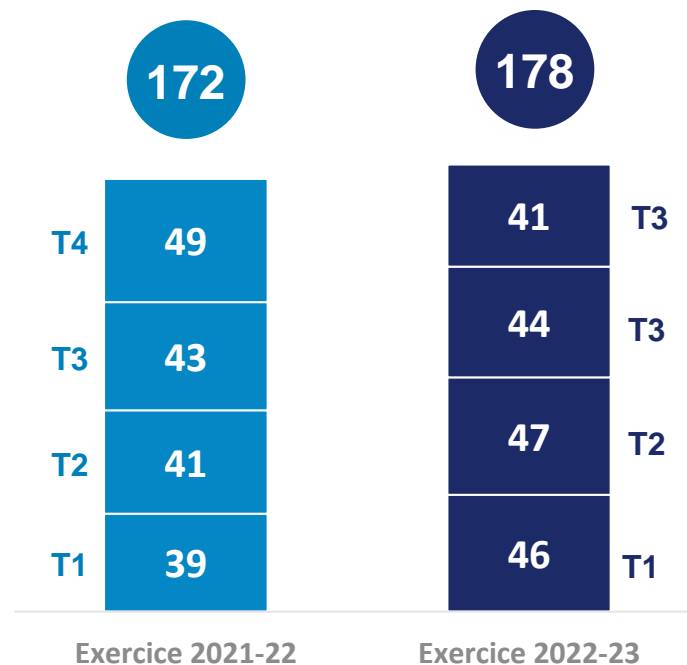


► **Chiffre d'affaires annuel de 178 M€, en recul de 2,3% sur un an en données comparables¹**

- Accords de vente en gros signés avec Orange, TIM, Hispasat et Swisscom
- Croissance de l'activité commerciale en Afrique
- Pour les Données Fixes, l'amélioration des volumes a partiellement compensé l'effet défavorable d'une pression concurrentielle persistante sur les prix.

► **Chiffre d'affaires de 41 M€ au 4ème trimestre, en recul de 16,0% sur un an en données comparables, et de 6,9% par rapport au trimestre précédent¹**

- Base de comparaison plus difficile qui intègre un élément exceptionnel positif d'env. 2,5 M€ enregistré au 4ème trimestre 2021-22



¹ À taux de change et périmètre constants

Faits marquants du premier trimestre 2023-24

▶ **Chiffre d'affaires de 274 millions d'euros**

- -4,7% sur une base publiée
- -0,8% sur une base comparable

▶ **Chiffre d'affaires des Activités opérationnelles de 273 millions d'euros**

- -2,4% sur une base annuelle comparable, mais en hausse de 2,9 % sur une base séquentielle (hors élément ponctuel)

▶ **Carnet de commandes de 3,4 milliards d'euros au 30 septembre 2023**

- Equivalent à 3,0 fois le chiffre d'affaires de l'exercice 2022-23

▶ **Carnet de commandes de OneWeb proche de 1,0 Md\$, en hausse de 66% sur un an**

▶ **Mise en service de quatre satellites, dont EUTELSAT 10B et EUTELSAT KONNECT VHTS, ouvrant la voie à un retour de la croissance, HOTBIRD 13F et HOTBIRD 13G venant pérenniser la position orbitale 13° Est**

▶ **Performance en ligne avec les attentes, et objectifs financiers d'Eutelsat Group confirmés**

Performance financière (Exercice 2022-23)



Rentabilité

► **Marge d'EBITDA ajusté à 72,9% à taux de change constant¹ pour l'exercice 2022-23, en baisse de 1,9 point par rapport au précédent exercice**

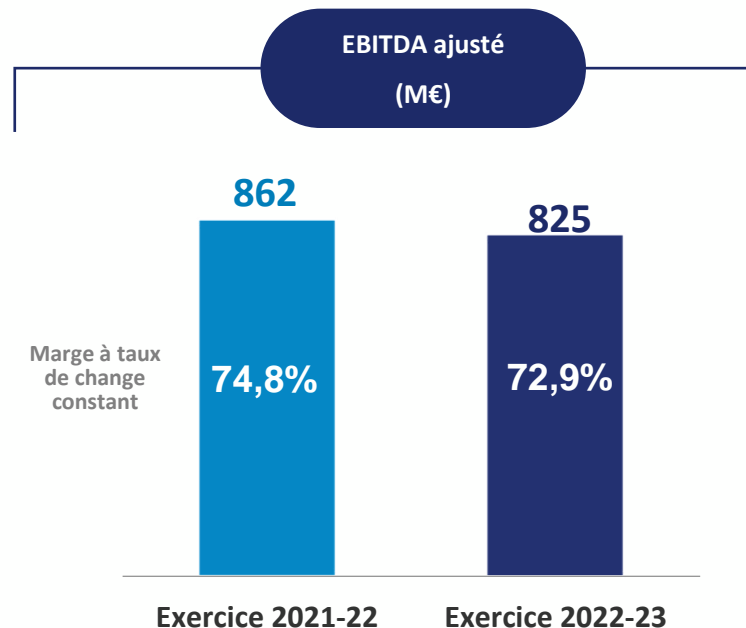
- Baisse du chiffre d'affaires, en particulier dans la Vidéo

► **Augmentation des charges opérationnelles**

- Hausse des charges de personnel et des charges techniques due à l'évolution de la composition des revenus et, dans une moindre mesure, à l'inflation
- Coûts de transaction engagés avec les clients russes

► **Marge d'EBITDA ajusté reflétant le rééquilibrage progressif de nos activités vers les applications de connectivité**

¹ 73,0% sur une base publiée



Compte de résultat consolidé

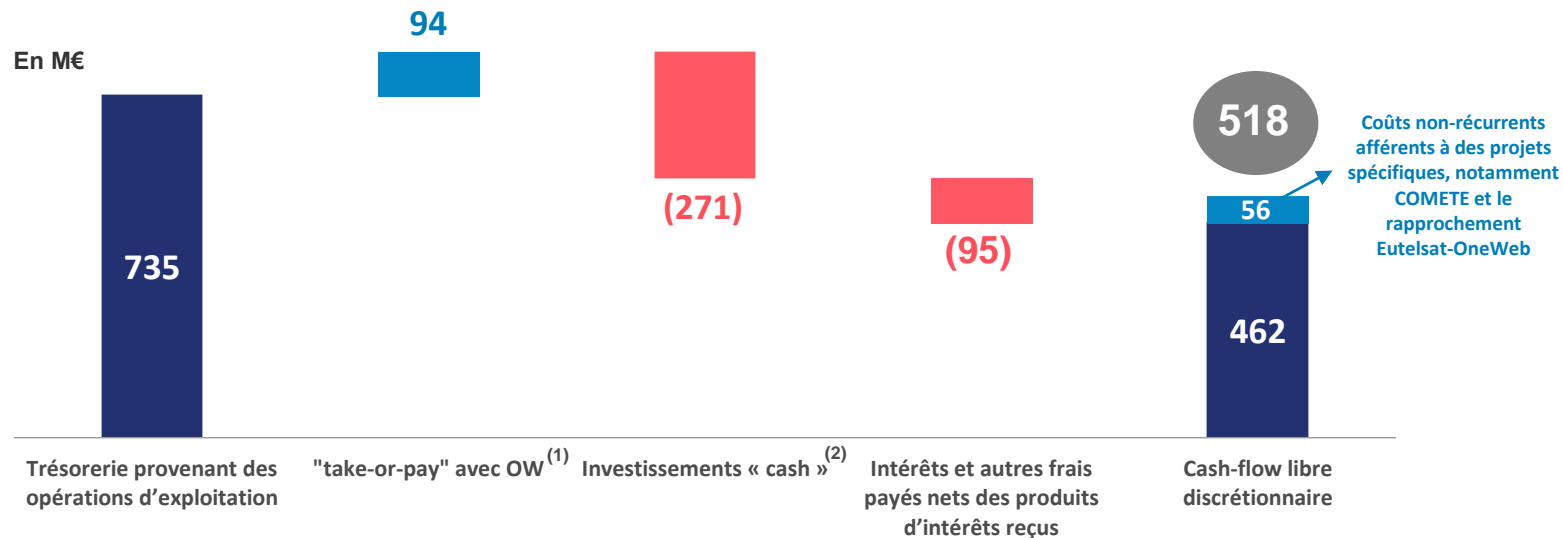
Extrait du compte de résultat consolidé (en M€) ¹	EXERCICE 2021-22	EXERCICE 2022-23	VARIATION
Chiffre d'affaires	1 152	1 131	-1,8%
EBITDA ajusté ²	862	825	-4,2%
Résultat opérationnel	425	573	+35,0%
Résultat financier	(65)	(91)	-40,7%
Impôt	(49)	(67)	-36,9%
Résultat net part du Groupe	231	315	+36,4%

- ▶ Baisse des dotations aux amortissements, HOTBIRD 13F et HOTBIRD 13G sont entrés en service à la fin de l'exercice
- ▶ D'autres produits opérationnels de 203 millions d'euros contre un produit opérationnel de 45 millions d'euros un an plus tôt, incluant pour l'essentiel un produit de 382 millions de dollars lié à la Phase II de la bande C
- ▶ Evolution défavorable de la variation de change ainsi que des taux d'intérêt plus élevés
- ▶ Une charge d'impôt de -67 millions d'euros contre -49 millions d'euros l'année dernière, reflétant notamment la taxation à hauteur de 30% du produit de la bande C
- ▶ Marge nette de 28% contre 20% l'année dernière

¹ Arrondi au million le plus proche

² Résultat opérationnel avant dotation aux amortissements, dépréciation d'actifs et autres produits et (charges) opérationnels

Cash-flow libre discrétionnaire ajusté



Variation par rapport aux objectifs financiers

(3)

Variation sur une base publiée

(66)

9

(17)

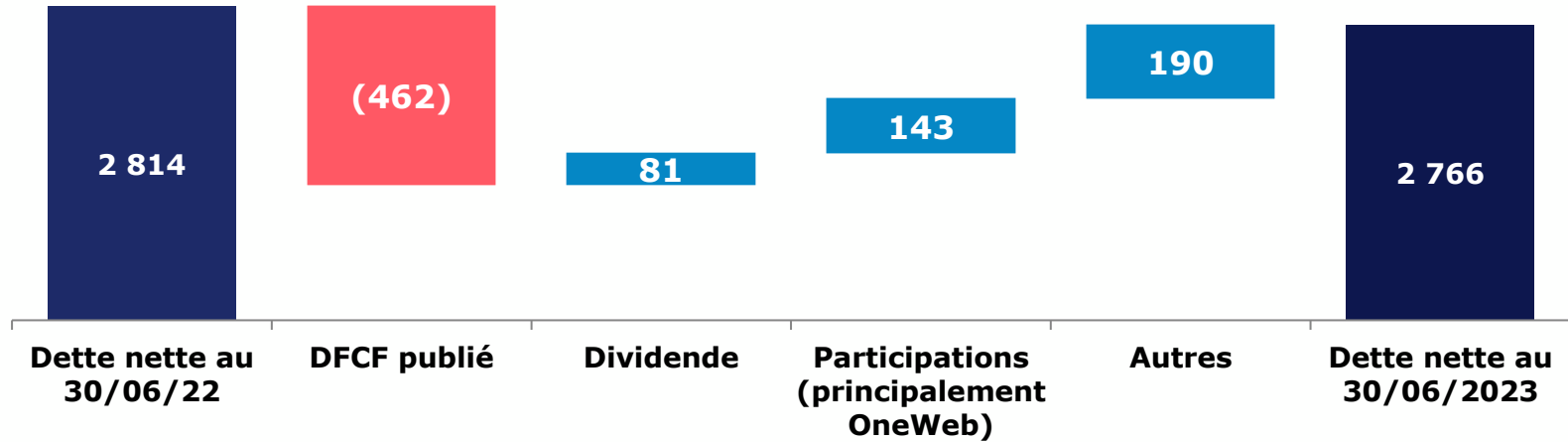
19

¹ Le DFCF exclut les paiements au titre du partenariat commercial exclusif avec OneWeb.

² Les investissements « cash » couvrent les acquisitions de satellites et d'autres immobilisations corporelles ou incorporelles, les paiements au titre des facilités de crédit à l'exportation ou des autres facilités bancaires finançant les investissements ainsi que les paiements au titre des dettes locatives. Le cas échéant, ils sont nets du montant de la prime d'assurance.

Variation de l'endettement net

En M€



Structure financière

Ratio d'endettement net/EBITDA ajusté de 3,35x

- Contre 3,27x au 30 juin 2022 et 3,55x à fin décembre 2022

Coût moyen de la dette de 2,96 % après effet de couverture

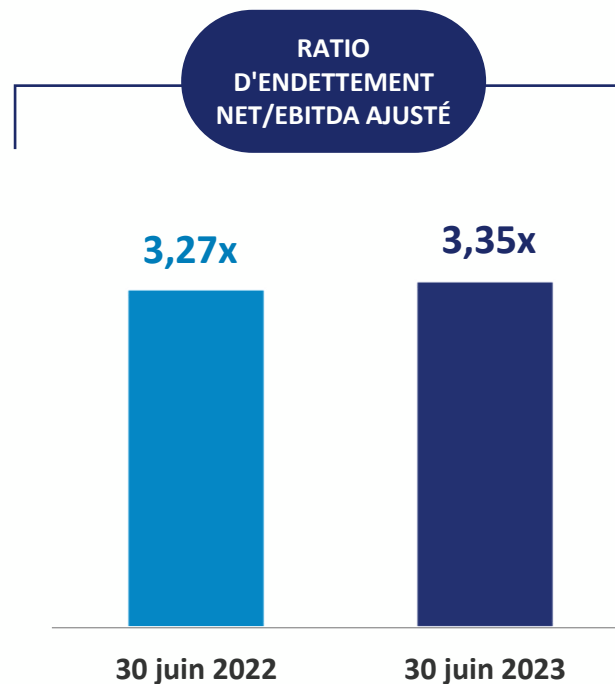
- Contre 2,55 % pour l'exercice 2021-22

Maturité moyenne pondérée de l'endettement de 3,6 ans

- Contre 4,3 années au 30 juin 2022

Une forte liquidité

- Environ 1,5 Md€ de lignes de crédits disponibles non utilisées et de trésorerie



Perspectives



Exercice 2023-24 : Évolution du chiffre d'affaires par application



VIDÉO

- Prévisions globalement conformes aux tendances générales du marché avec une baisse se situant au milieu de la fourchette à un chiffre
- Excluant l'impact des sanctions russes et iraniennes qui auront été appliquées sur une période entière de 12 mois contre 6 mois au cours de l'exercice 2022-23



SERVICES AUX GOUVERNEMENTS

- Continuant de refléter les renouvellements passés et à venir des contrats signés avec le DoD (Département américain de la Défense)
- Durcissement de la base de comparaison avec l'exercice 2022-23 en raison du contrat ponctuel avec DLR
- Impact favorable du nouveau contrat EGNOS sur EUTELSAT HOTBIRD 13G, lequel devrait générer un chiffre d'affaires de 100 M€ sur 15 ans
- Contribution des solutions de connectivité LEO de OneWeb, offrant une couverture globale et une plus faible latence



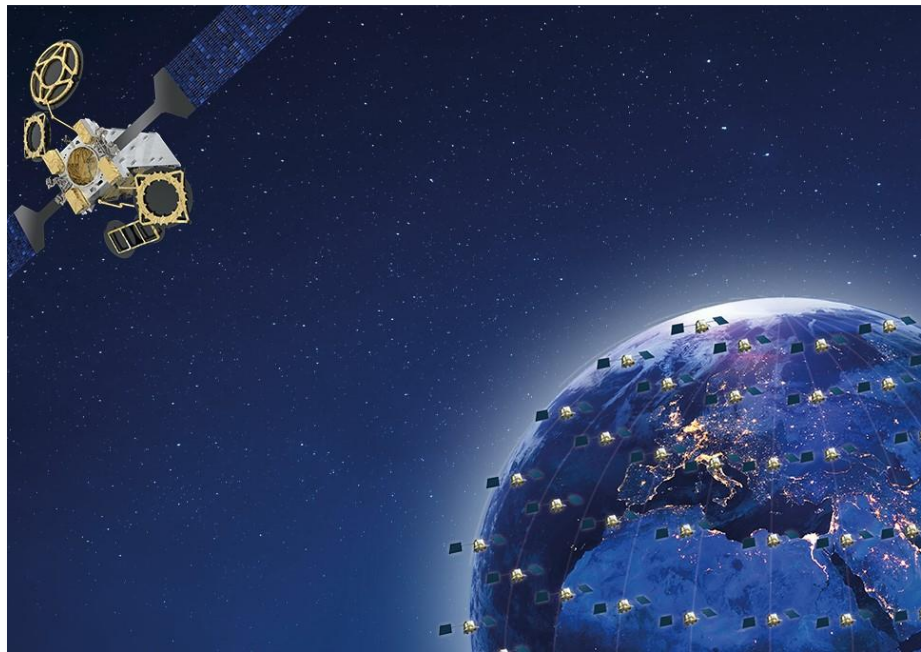
CONNECTIVITÉ FIXE ET MOBILE

- Croissance à deux chiffres au cours de l'exercice 2023-24 grâce à l'entrée en service d'EUTELSAT 10B et d'EUTELSAT KONNECT VHTS, ainsi qu'à la contribution des offres de connectivité LEO
- Des engagements fermes et une dynamique commerciale favorable



Ces objectifs sont basés sur le plan de déploiement nominal mis à jour et présenté ci-après. Ils supposent qu'il n'y ait pas de détérioration significative du chiffre d'affaires généré par les clients russes.

Confirmation des objectifs financiers d'Eutelsat Group



CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE

- ▶ Entre 1,32 et 1,42 Md€ pour l'exercice 2024
- ▶ Entre 1,55 et 1,75 Md€ pour l'exercice 2025
- ▶ Environ 2,0 Md€ pour l'exercice 2027

EBITDA AJUSTÉ

- ▶ Entre 725 et 825 M€ pour l'exercice 2024
- ▶ Entre 900 M€ et 1,1 Md€ pour l'exercice 2025
- ▶ Environ 1,4 Md€ pour l'exercice 2027

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

- ▶ 725-875 M€ par an en moyenne, sur la période comprise entre les exercices 2024 et 2030, après prise en compte des synergies



RATIO D'ENDETTEMENT

- ▶ Objectif de ratio dette nette / EBITDA ajusté d'environ 3x à moyen terme

A noter :

Ces objectifs sont basés sur une hypothèse de taux de change €/€ de 1,00 et sur le périmètre actuel, ainsi que sur le plan de déploiement nominal présenté ci-après. Ils supposent qu'il n'y ait pas de détérioration significative du chiffre d'affaires généré par les clients russes.

Lancements à venir

	EUTELSAT 36D	FLEXSAT AMERICAS
Position orbitale	36° Est	-
Date d'entrée en service estimée ¹	S2 2024	2026 (livraison)
Constructeur		
Couverture	Afrique, Russie, Europe, Moyen-Orient	Amérique
Principaux marchés	Vidéo Services aux gouvernements	Connectivité
Capacité totale (répéteurs ² /faisceaux)	70 répéteurs en bande Ku Charge utile UHF	Plus de 100 Gbps
Dont capacité incrémentale ²	Charge utile UHF	-

¹ Année civile

² Hors redéploiements non-annoncés.

Tous les éléments réunis pour une intégration réussie

Rééquilibrage de nos activités autour du marché dynamique de la Connectivité

- ✓ **La réorganisation en deux branches d'activité (BU)** pour un recentrage sur le client et ses besoins, est désormais effective
- ✓ **Fort potentiel de croissance** avec la mise en service d'E10B et d'EUTELSAT KONNECT VHTS, répondant à la forte demande en matière de Connectivité mobile, de Connectivité fixe et de Services aux gouvernements
- ✓ **Génération de trésorerie soutenue**, avec plus de 2,3 Md€ sur 5 ans
- ✓ Eutelsat rejoint le principal consortium candidat à l'appel d'offres de la Commission européenne pour la **constellation de satellites IRIS²**.
- ✓ La fusion avec **OneWeb** a été approuvée lors de l'AGE et est désormais effective.



EUTELSAT E10B, mis en service fin juillet 2023

Rémunération des mandataires sociaux

Principes en matière de rémunération des dirigeants

1

Attirer, retenir, motiver l'équipe dirigeante

2

Aligner leurs intérêts avec ceux de toutes les parties prenantes, en termes de création de valeur et en matière de RSE notamment.

3

Prendre en compte les spécificités d'Eutelsat

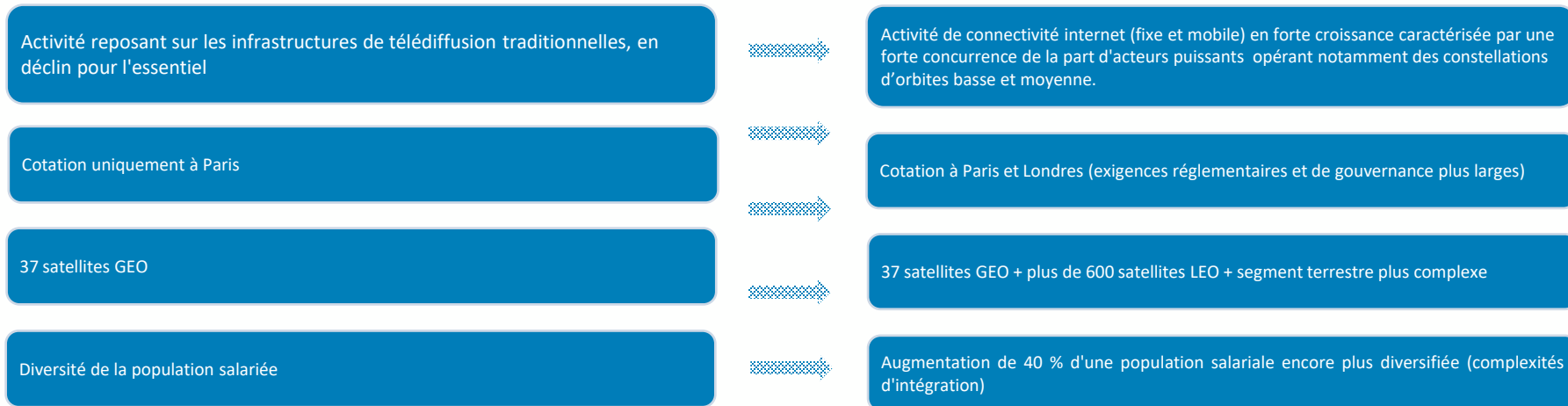
- ▶ Des cycles d'investissement longs reflétés dans l'enveloppe globale de rémunération dont la composante long terme représente la part la plus importante
- ▶ Forte intensité capitalistique
- ▶ Environnement hautement technologique

Plans incitatifs de performance alignés sur la stratégie, les perspectives financières, les intérêts des actionnaires et les objectifs RSE

REMUNERATION VARIABLE ANNUELLE	<ul style="list-style-type: none">▶ Aligner les intérêts avec les objectifs financiers publiés▶ Inciter au dépassement des objectifs de l'exercice financier▶ Poids prépondérant des objectifs quantitatifs - 80 %	DÉTERMINÉE À 100% PAR LA PERFORMANCE
RÉMUNERATION A LONG TERME	<ul style="list-style-type: none">▶ Maximiser la création de valeur à moyen terme▶ Aligner les intérêts avec le plan stratégique▶ Refléter la stratégie RSE à moyen-terme▶ Fidéliser les dirigeants sur le long terme▶ Obligation de conserver les actions et interdiction de recourir aux instruments de couverture	DÉTERMINÉE À 100 % PAR LA PERFORMANCE

Un moment propice aux ajustements de rémunérations

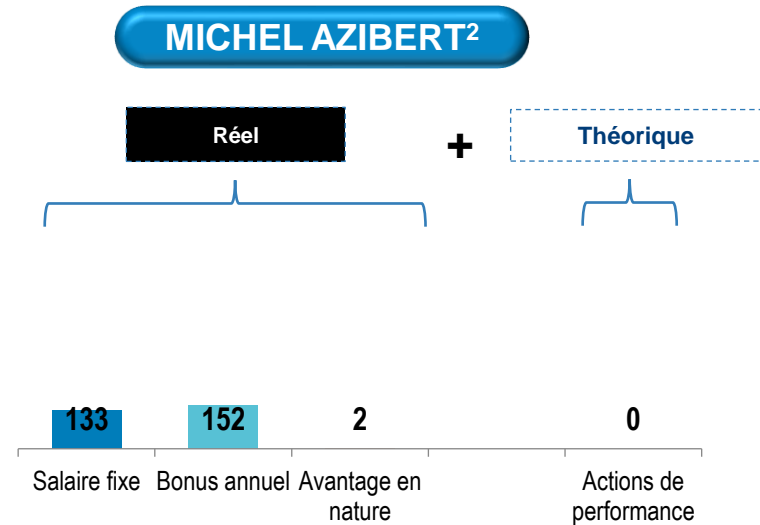
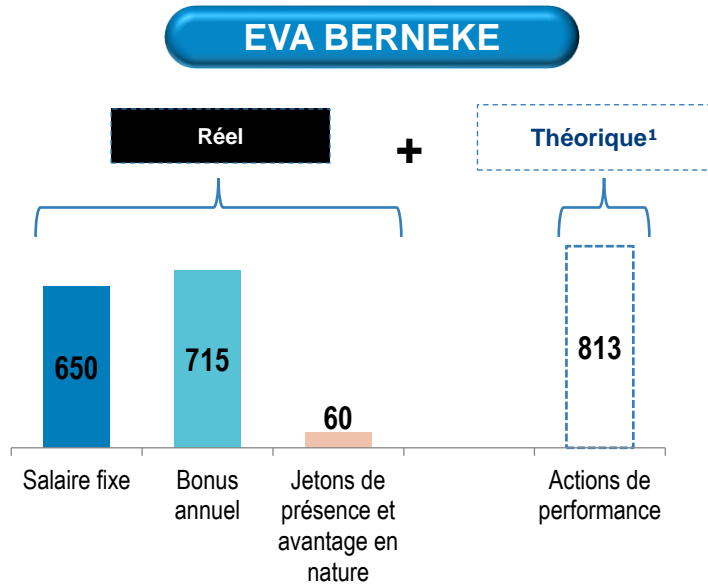
Le pivot d'Eutelsat vers la connectivité (fixe et mobile) et son rapprochement avec OneWeb modifient considérablement le profil du Groupe



Des niveaux de rémunération inchangés depuis de nombreuses années :

- ▶ Enveloppe de rémunération d'administrateur inchangée depuis 2017
- ▶ Part fixe de la rémunération d'administrateur du Président du Conseil inchangée depuis 2017
- ▶ Part fixe de la rémunération du Directeur général inchangée depuis 2016

Rémunération attribuée au titre de l'exercice 2023 à la Directrice générale et au Directeur général délégué



¹ Relatif au plan d'attribution d'actions de performance consenti en novembre 2022. Valorisation selon les normes IFRS sur la base d'un niveau cible.

² Montants calculés au prorata temporis jusqu'à la fin du mandat de Michel Azibert le 10 novembre 2022, mandat aux termes duquel Michel Azibert n'était pas éligible à l'attribution de LTIP au titre de l'exercice 2022.

Structure de rémunération de la Directrice générale – proposition pour l'exercice 2023-24

		DG - Exercice 2022 - 23	DG - Exercice 2023 - 24						
Fixe		650 K€ Dernière revalorisation en 2016	950 K€						
Rémunération variable annuelle	En % du salaire de base	Cible : 100 % Plafond : 132 % ¹	Cible : 100 % Plafond : 140 % ¹						
	Critères	Quantitatifs Financier : RSE : inclusion numérique, engagement des employés et la conformité Qualitatifs : objectifs spécifiques liés à la feuille de route stratégique	80 % quantitative						20 % qualitative
			Exercice 2023	CA Activités opérationnelles 40 %	Cash-flow libre discrét. ajusté 35 %	Charges op. totales ² 20 %	Créances douteuses 5 %	RSE 15%	
Exercice 2024	CA Activités opérationnelles. 40 %	Cash-flow libre discrét. ajusté 40 %	Charges op. totales ² 15%	Créances douteuses 5 %	RSE 15%				
Rémunération à long terme	En % du salaire de base	Cible : 125 % Plafond : 162,5 % ¹	Cible : 140 % Plafond : 182 % ¹						
	Critères	Évaluée sur une période de 3 ans avec un mix des objectifs quantitatifs internes et externes. Soumise à une condition de présence 100 % quantitative	100 % quantitative						
			CA nouveaux marchés 40 %	Cash-flow libre discrét. ajusté 20 %	RSE 20 %	TSR 20 %			

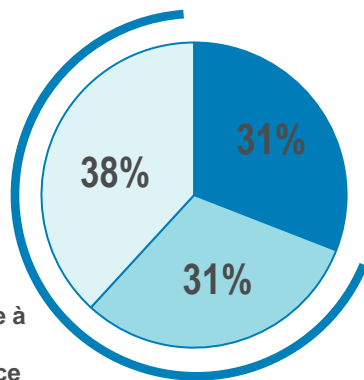
Autres éléments

	DG - Exercice 2022 - 2023	DG - Exercice 2023 - 2024
Rémunération variable pluriannuelle	Néant	
Indemnité liée à la cessation des fonctions ¹	En cas de départ contraint dans les six mois suivant un changement de contrôle (y compris en cas de fusion avec un acteur significatif du secteur spatial), indemnité de départ équivalente à 18 mois de sa rémunération fixe et variable annuelle. Aucune condition de performance.	En cas de départ contraint, le Directeur général percevra une indemnité de départ équivalant à 18 mois de sa rémunération annuelle (fixe + variable). Non applicable en cas de départ du Directeur général de sa propre initiative ou en cas de faute grave ou lourde. Soumis à la réalisation de conditions de performance liées à l'atteinte des objectifs fixés et évalués chaque année par le Conseil d'administration au titre de la rémunération variable annuelle sur les trois exercices précédant le départ.
Politique de rémunération exceptionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement dans certaines circonstances • Doit être justifiée • Ne peut pas dépasser 100 % du bonus annuel • Sera rendue publique immédiatement après le Conseil d'administration l'ayant arrêtée • Nécessite l'approbation de l'Assemblée générale 	Application pour l'exercice 2023 – attribution d'actions de performance avec trois périodes d'acquisition distinctes, soumise à la réalisation de conditions de présence et de performance spécifiques à l'opération OneWeb ; soumise à l'approbation de l'Assemblée générale.
Avantages en nature	Voiture de fonction	
Rémunération d' administrateur (Jetons de présence) ¹	Pour le Directeur général (en tant qu'administrateur)	
Clause de non-concurrence	Équivalente à 50 % du salaire de base pour 18 mois en contrepartie de l'engagement de ne pas travailler directement ou indirectement pour un opérateur de satellites de télécommunications. Le Conseil a la faculté de renoncer à cet engagement.	
Régime de retraite supplémentaire	Aucun	
Régime collectif de prévoyance / frais de santé	Mêmes conditions que les salariés d'Eutelsat S.A.	

Structure de rémunération de la Directrice générale – exercice 2023-24 – importance croissante de la performance et du long terme

Répartition de l'enveloppe globale de rémunération 2023

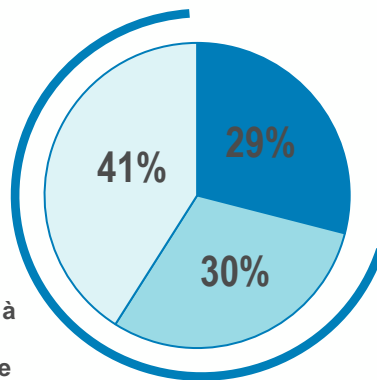
Sur la base de la rémunération cible pour l'exercice 2022-23, en % de la rémunération globale



Déterminée à 69 % par la performance

Répartition de l'enveloppe globale de rémunération 2024

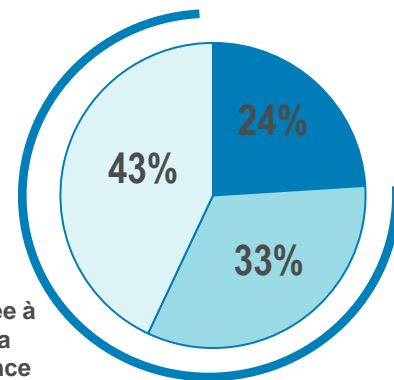
Sur la base de la rémunération cible pour l'exercice 2023-24, en % de la rémunération globale



Déterminée à 71 % par la performance

Répartition de l'enveloppe globale de rémunération 2024 en cas de surperformance

Déterminée à 76 % par la performance



■ Rémunération fixe

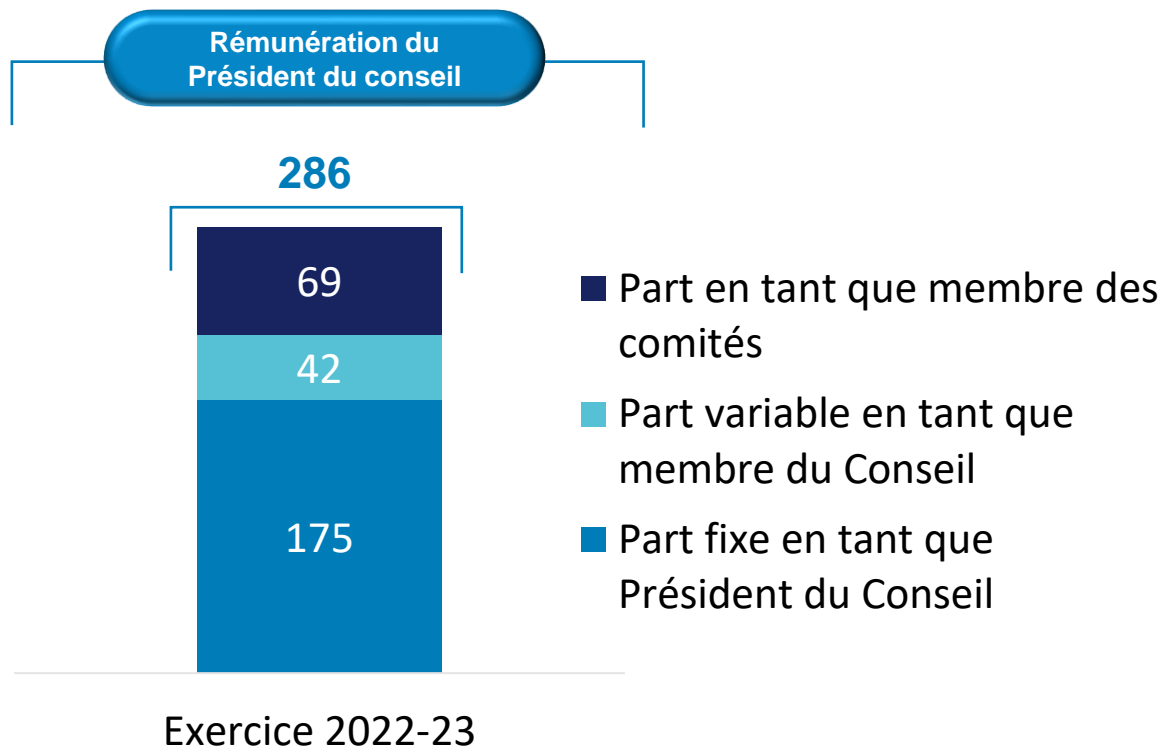
■ Court terme

■ Long terme

Structure de rémunération du Directeur général délégué – Proposition pour l'exercice 2023-24

	Directeur général délégué exercice 2023	Directeur général délégué exercice 2024
Fixe	<p>La Société n'a pas actuellement de directeur général délégué en poste. Néanmoins, afin de préserver la faculté du Conseil de nommer un Directeur général délégué sur proposition de la Directrice générale, une rémunération fixe annuelle du Directeur général délégué doit être votée chaque année par les actionnaires conformément à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce. Bien que le niveau de rémunération fixe annuelle dépendrait entièrement du profil, du niveau de responsabilité, des compétences, de l'expérience, de l'expertise et de l'ancienneté de tout futur candidat potentiel, il est demandé aux actionnaires d'approuver un montant de rémunération se situant dans la fourchette du montant de la rémunération fixe annuelle de l'ancien Directeur général délégué (montant arrondi) (lui-même inchangé depuis 2016) et plafonné à l'ancien montant de la rémunération fixe annuelle de la Directrice générale applicable jusqu'à l'exercice 2023.</p>	
	<p>363 K€ Dernière revalorisation en 2016</p>	<p>Fourchette 365K€ - 650K€ (plafond)</p>
Rémunération variable annuelle	<p>Même structure que celle de la Directrice générale pour l'exercice 2024, le Conseil se réservant la possibilité d'appliquer, pour tout Directeur général délégué potentiel, un plafond STI en cas de surperformance plus bas et un objectif de LTI plus bas</p>	
Rémunération à long terme	<p>Même structure que celle de la Directrice générale pour l'exercice 2024, le Conseil se réservant la possibilité d'appliquer, pour tout Directeur général délégué potentiel, un plafond STI en cas de surperformance plus bas et un objectif de LTI plus bas</p>	

Rémunération totale du Président du conseil (Jetons de présence) au titre de l'exercice 2022-23



Rémunération d'administrateur (jetons de présence) : proposition pour l'exercice 2023-2024

Élément de rémunération		Dernière révision	Exercice 2022-23 (en €)	Exercice 2023-244 (en €)
Part fixe du Président du Conseil d'administration		2017	175 000	260 000
Rémunération fixe du Vice-président du Conseil		-	30 000	
Rémunération fixe des administrateurs		2014	15 000	25 000
Supplément pour les administrateurs non basés en France (au prorata de leur participation physique aux réunions du Conseil)		-	10 000	
Comité d'audit	Part fixe du Président du comité	-	14 000	
	Part fixe par administrateur	-	4 000	
	Part variable par membre	-	3 000 / réunion	
Gouvernance et nominations Rémunérations RSE Comité stratégique – nouveau comité	Part fixe du Président du comité	-	8 000	
	Part fixe par administrateur	-	3 000	
	Part variable par administrateur	-	2 000 / réunion	
Comité ad hoc	Rémunération variable uniquement	-	1 000 / réunion	
Enveloppe globale des jetons de présence		2017	985 000 10 administrateurs	1 690 000 15 administrateurs

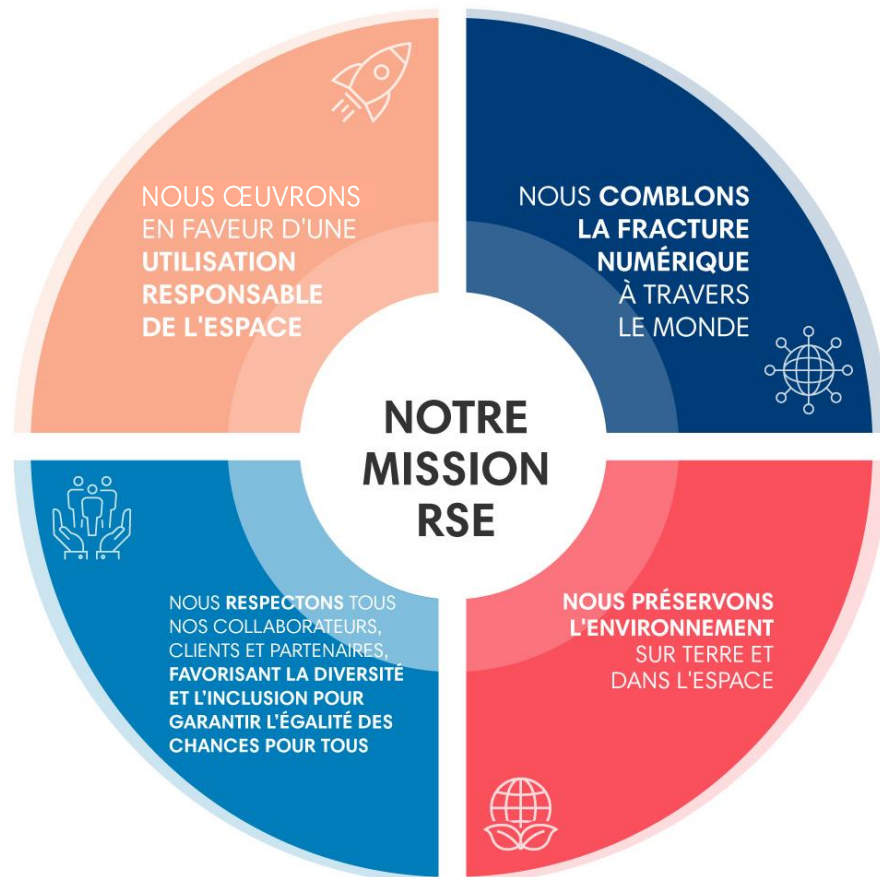
Nouveau pour le
Comité stratégique
nouvellement créé

*Dans l'hypothèse où le nombre de réunions tenues conduirait mécaniquement à dépasser l'enveloppe de jetons de présence arrêtée par l'AGA, la part variable serait proportionnellement réduite afin de respecter le plafond fixé pour cette enveloppe, comme ce fut le cas pour les exercices 2022 et 2023.

Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)

Connecter durablement

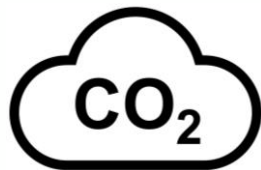
Notre mission en matière de RSE s'articule autour de quatre piliers principaux, qui sont tous en parfaite adéquation avec notre modèle d'affaires durable



Des objectifs ambitieux pour réduire l'impact carbone du groupe

D'ici 2030,
une réduction absolue de

50%



des émissions de Gaz à effet de serre (GES)
liée à l'énergie dans les Scopes 1 et 2
par rapport à 2021

avec l'intention de soumettre ces objectifs de réduction à l'initiative SBT*

**Une réévaluation approfondie du Scope 3 sera
réalisée en 2024, incluant désormais les flottes de
satellites GEO et LEO**

*Science Based Targets initiative



SCOPE 1

Emissions de GES produites par le Groupe



SCOPE 2

Emissions énergétiques



SCOPE 3

Emissions indirectes de GES



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE D'EUTELSAT COMMUNICATIONS

Jeudi 23 novembre 2023



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE D'EUTELSAT COMMUNICATIONS

Jeudi 23 novembre 2023

Rapport des
Commissaires aux comptes

Rapport sur les comptes annuels

- **1^{ère} résolution: Comptes annuels de la société Eutelsat Communications au 30/06/2023**

- Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat, de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.
- Le point clé de l'audit mentionné dans notre rapport porte sur l'évaluation des titres de participation.

- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur le rapport de gestion et les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
- Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement.
- Nous attestons de l'existence dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.
- Nous attestons l'exactitude et la sincérité des informations fournies en application des dispositions du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur.
- En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs de capital ou des droits de vote ont été communiquées dans le rapport de gestion.
- Nous avons procédé à la vérification du respect du format d'information électronique unique européen défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

Rapport sur les comptes consolidés

- **2ème résolution: Comptes consolidés de la société Eutelsat Communications au 30/06/2023**

- Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, de la situation financière, et du patrimoine de l'ensemble constitué les entités comprises dans la consolidation.

Les points clés de l'audit mentionnés dans notre rapport sont les suivants :

- L'évaluation des actifs immobilisés et durée d'utilisation des satellites ;
 - La reconnaissance du chiffre d'affaires et dépréciation des créances clients.
-
- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.
 - Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.
 - Nous avons procédé à la vérification du respect du format d'information électronique unique européen défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

Rapport spécial sur les conventions réglementées

- **4ème résolution: Conventions réglementées**

- Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale :

- ✓ Il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.
- ✓ Nous avons été avisés de deux conventions autorisées mais non encore conclues à la date de notre rapport émis le 31 août 2023.
- ✓ Il s'agit d'un Pacte d'actionnaires conclu avec les sociétés OneWeb, EUTELSAT SA et avec le Secrétaire d'Etat à la science, l'innovation et à la technologie du Royaume-Uni. Ce pacte s'inscrit dans le cadre de l'acquisition par votre société des actions ordinaires de classe A de OneWeb. Il a principalement pour objet de fixer (i) l'objectif des parties pour l'avenir du groupe ; (ii) certains droits contractuels limités (droits de véto, droits opérationnels etc.) et (iii) les modalités de transfert des actions OneWeb.
- ✓ Il s'agit d'un Pacte d'actionnaires de la société conclu avec les sociétés Bharti Space Limited, SoftBank Group Capital Limited, Hanwha Systems UK Limited, Bpifrance Participation, le Fonds Stratégique de Participation et le Secrétaire d'Etat à la science, l'innovation et à la technologie du Royaume-Uni. Ce pacte s'inscrit dans le cadre du rapprochement avec la société OneWeb. Il a trait à la gouvernance et aux modalités de détention et de transfert d'actions de la société.

- Convention déjà approuvée et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice :

- ✓ Convention d'intégration fiscale. Au titre de cette convention, Eutelsat Communications a comptabilisé un produit d'impôt de 3 000 euros pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

Rapports relatifs à l'Assemblée Générale Extraordinaire

- **16ème résolution: Autorisation au Conseil d'administration de réduire le capital social par annulation des actions acquises par la Société dans le cadre de son programme de rachat d'actions - Rapport émis le 2 novembre 2023**
 - ➔ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

- **18ème, 19ème, 20ème, 23ème, 24ème résolutions: Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires ou diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription – Rapport émis le 2 novembre 2023**
 - ➔ Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions qui seraient décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du conseil d'administration au titre des 19^{ème} et 20^{ème} résolutions.
 - ➔ Le rapport établi par le conseil d'administration ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre des 18ème, 23ème et 24ème, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission.
 - ➔ Les conditions définitives dans lesquelles les émissions seront réalisées n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dans les 19^{ème} et 20^{ème} résolutions.

- **25ème résolution: Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou diverses valeurs mobilières de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise – Rapport émis le 2 novembre 2023**
 - ➔ Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions qui seraient décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du conseil d'administration
 - ➔ Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celle-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite

Questions orales



IR contacts



Thomas CARDIEL

T: +33 1 53 98 31 54

E: tcardiel@eutelsat.com



Christine LOPEZ

T: +33 1 53 98 47 02

E: clopez@eutelsat.com



Hugo LAURENS-BERGE

T: +33 6 70 80 95 58

E: hlaurensberge@eutelsat.com

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Vote des résolutions

Jeudi 23 novembre 2023



1^{ère} RÉSOLUTION

Approbation des rapports et comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023

2^{ème} RÉSOLUTION

Approbation des rapports et comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2023

3^{ème} RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

4^{ème} RÉSOLUTION

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

5^{ème} RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de la société Mazars en qualité de Commissaire aux comptes titulaire

6^{ème} RÉSOLUTION

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice clos au 30 juin 2023 mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code du commerce

7^{ème} RÉSOLUTION

Approbation des éléments fixes composant la rémunération totale versés ou attribués à raison du mandat au titre de l'exercice clos au 30 juin 2023 à M. Dominique D'Hinnin, Président du Conseil d'administration

8^{ème} RÉSOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables, exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à raison du mandat au titre de l'exercice clos au 30 juin 2023 à Madame Eva Berneke, Directrice générale

9^{ème} RÉSOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables, exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à raison du mandat au titre de l'exercice clos au 30 juin 2023 à Monsieur Michel Azibert, Directeur général délégué

10^{ème} RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration

11^{ème} RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Directeur général

12^{ème} RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération des Directeurs généraux délégués

13^{ème} RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs

14^{ème} RÉSOLUTION

Fixation du montant de l'enveloppe de rémunération du Conseil d'administration

15^{ème} RÉSOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions

16^{ème} RÉSOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration de réduire le capital social par annulation des actions acquises par la Société dans le cadre de son programme de rachat d'actions

17^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise

18^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions ordinaires de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

19^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au public (autre que celles visées au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier)

20^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au public visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, s'adressant exclusivement à des investisseurs qualifiés et/ou à un cercle restreint d'investisseurs

21^{ème} RÉSOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration en cas d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires à émettre par la Société, sans droit préférentiel de souscription, pour fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'Assemblée générale, dans la limite de 10% du capital par an

22^{ème} RÉSOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation du capital social avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, décidée en application des 18^{ème} à 20^{ème} résolutions

23^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société

24^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10% du capital social de la Société hors le cas d'une offre publique d'échange initiée par la Société

25^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital social de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la Société ou de son Groupe

26^{ème} RÉSOLUTION

Pouvoirs pour formalités

MERCI

